



CHAISE PLIANTE LIFETIME

BLANC

Réf. 80615

Leisure'n
Pleasure

• DESCRIPTION

- Chaise pliante LIFETIME de qualité professionnelle, ultra confortable et résistante
- Chaise en résine plastique (chaise polyéthylène) et acier
- Très facile d'entretien, se nettoie facilement
- Design étudié pour garantir le confort (assise et dossier larges)
- Chaise pliante parfaitement adaptée à un usage intérieur comme extérieur
- Supporte une charge de 120kg
- Idéale en chaise de réception, chaise de banquet, chaise de salles des fêtes, mariages et séminaires
- Chaise pliée à faible encombrement: les chaises s'emboîtent parfaitement
- Manipulation et transport aisés
- Colisage de 6 chaises Lifetime
- Chaise Lifetime en polyéthylène répondant aux exigences des professionnels et des collectivités
- Garantie 1 an

• FINITION ASSISE ET DOSSIER

- Polyéthylène Haute Densité (HDPE) blanc
- Traitement anti UV, ne jaunit pas
- Galbe ergonomique pour un plus grand confort
- Dimensions assise: 41 x 39 cm / Epaisseur: 3 cm
- Dimensions dossier: 46.5 x 18 cm
- Hauteur assise: 43.5 cm

• FINITION ARMATURE ET PIÉTEMENT

- Tubes en acier ovale de 22.2mm de diamètre
- Traitement anti-corrosion
- Thermo laquage traité époxy gris
- Traitement anti UV
- Patins anti-bruit en ABS
- Poids de la chaise: 3.95kg



APPLICATIONS

Location et Traiteurs

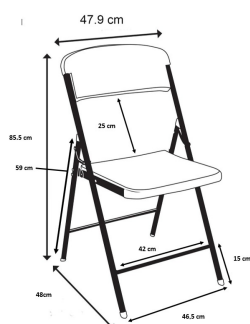
CHR

Professionnels
événementiel

ACCESSOIRES

Pas d'accessoires disponibles

FILAIRE AVEC DIMENSIONS



DIMENSIONS ET LOGISTIQUES

Dimensions dépliées (L x l x h) 47.9 x 48 x 85.5 cm

Dimensions pliées (L x l x h) 5.5 x 47.9 x 103 cm

Poids net 3.95 kg

Type de colisage 6 pcs.

Colis 33 x 49.5 x 105.5 cm

Poids colis 25.45 kg

Quantité par palette 66

Capacité Conteneur 20' 924

40' 1980

40' HC 2376



LNP conçoit et commercialise du mobilier et matériel pliants ou empilables, en métal, en bois, en polypropylène ou en HDPE destinés aux collectivités, à la CHR, aux loueurs et autres professionnels, pour l'événementiel, les conférences, les réunions ou pour les réceptions

FR013787 numéro d'enregistrement en application de l'article L.541-10 du code de l'environnement

